

n° 14

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 7 FÉVRIER 1974



CANADA

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

DÉLÉGATION CANADIENNE AUX CÉLÉBRATIONS
DE L'INDÉPENDANCE DE LA GRENADÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
monsieur Mitchell Sharp, annonce aujourd'hui que le représentant
spécial du gouvernement canadien aux célébrations de l'indépendance
de la Grenade sera M. L.A.H. Smith, commissaire du Canada auprès
de la Grenade, résidant à Bridgetown à la Barbade. Un agent du
Haut Commissariat du Canada à la Barbade accompagnera M. Smith.
La Grenade accèdera officiellement à l'indépendance à minuit et
une minute le 7 février.

Selon la coutume en de telles occasions, la délégation
offrira un cadeau à monsieur E. M. Gairy, premier ministre de
la Grenade au nom du gouvernement canadien. Le cadeau consistera
en une sélection d'ouvrages canadiens destinés à la bibliothèque
publique de la Grenade.

Le HMCS Annapolis sera en visite formelle à la Grenade
pour fêter l'indépendance de l'île.

Bref exposé sur la Grenade

La Grenade est la plus méridionale des îles du Vent. Sa population de 110,000 habitants, pour la plupart, d'origine africaine compte également un certain nombre d'Indiens et de blancs. Les bananes, le cacao, les noix muscades et le tourisme sont à la base de l'économie de cette île où le revenu par habitant s'établit à environ \$300 (É.-U) par année. Saint George's est la capitale et le plus grand centre de population.

La forme de gouvernement de la Grenade est essentiellement la même que celle du Canada, le corps législatif étant constitué d'un Sénat et d'une Chambre des députés. Il existe deux partis politiques: le parti travailliste uni de la Grenade (GULP), actuellement au pouvoir et dirigé par le premier ministre M. E.M. Gairy qui, aux dernières élections générales, en février 1972, a obtenu 13 des 15 sièges à la Chambre des députés et le Parti national de la Grenade (GNP), dirigé par M. H.M. Blaize, qui a obtenu deux sièges.

"État associé" depuis 1967, la Grenade possède un gouvernement autonome sur le plan intérieur, tandis que ses relations extérieures et sa défense ressortissent au gouvernement britannique. Critique du statut d'"associé", le premier ministre Gairy a préconisé l'indépendance de la Grenade depuis 1969.

Étant donné qu'elle importe deux fois et demie plus de denrées qu'elle n'en exporte, la Grenade, tout comme d'autres îles du Vent et sous le Vent, accuse un déficit considérable au chapitre de la balance des paiements. Toutefois, son économie a été assez stable jusqu'à ces derniers temps. Au cours de la période de 1970 à 1972, la baisse des prix mondiaux en ce qui touche ses deux principales exportations (les bananes et les noix muscades) a affaibli considérablement son économie.

Le principal pilier de nos relations bilatérales est la mise en place d'une infrastructure de base à la Grenade (et dans les autres États associés). Cette aide subventionne à l'heure actuelle l'installation d'un réseau d'approvisionnement d'eau et la construction d'une usine d'entreposage du poisson. En outre, le Canada a fourni des enseignants, des conseillers et des programmes de formation dans les domaines de l'éducation, de la médecine mentale, des métiers techniques, de l'économie et des sciences alimentaires et vétérinaires. Depuis 1968, l'aide canadienne au développement fournie à la Grenade s'est élevée à \$1,822,000.

La Grenade a connu dernièrement une certaine violence. De plus il y a actuellement une grève des dockers et des employés de la régie électrique et de la compagnie téléphonique. Les canadiens à la Grenade, au nombre d'une soixantaine, n'ont pas été directement touchés par les événements.